

*Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève*



الجمهورية المغربية
المملكة المغربية
الجمهورية المغربية

3

**2ème Cycle de l'Examen Périodique Universel
13ème Session**

Intervention de la délégation du Maroc

Examen de la Pologne

Genève, le jeudi 30 mai 2012

MM

Madame la Présidente,

Ma délégation souhaite la bienvenue à Son Excellence Monsieur.....et le remercie pour la présentation du rapport national de son pays. Dans le cadre du dialogue interactif, ma délégation souhaite aborder les points suivants :

* Ma délégation a pris note avec intérêt des réalisations accomplies dans les domaines sociaux, économiques et culturels, réalisations qui constituent, sans nul doute, le fruit des mesures prises par les autorités polonaises en faveur des droits de l'Homme.

* Ma délégation relève avec satisfaction que la Pologne a ratifié et adhéré à un grand nombre d'instruments internationaux des droits de l'Homme depuis 2008. **Nous lui recommandons de considérer la ratification de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.**

* Le Maroc soutient l'établissement et le renforcement des institutions nationales des droits de l'Homme et note avec satisfaction que la Pologne dispose de plusieurs institutions dont trois Médiateurs. Tout en félicitant la Pologne pour la création de ces institutions, **le Maroc lui recommande de continuer à les doter de ressources financières et humaines suffisantes pour qu'elles puissent s'acquitter de leurs mandats.**

* Enfin, le Gouvernement de la Pologne pourrait-il nous fournir des informations concernant les mesures prises et prévues visant à prévenir et lutter contre toutes les formes de discrimination ou d'incitation à la haine ?

* Ma délégation aimerait saisir cette occasion pour saluer le travail accompli par la délégation polonaise au sein du CDH, et les féliciter, notamment pour ses différentes initiatives en faveur des droits de l'Homme, en particulier sa résolution sur « Le rôle d'une bonne gouvernance dans la promotion et la protection des droits de l'homme », qui vise à renforcer les pratiques de bonne gouvernance aux niveaux national, régional et international.

Je vous remercie Madame la Présidente